



Syndicat des Enseignants-Unsa

Section de Seine Maritime

77 quai Cavelier de la Salle

76100 ROUEN

Tél : 02 35 73 16 75

Fax : 02 35 03 92 26

Mail : 76@se-unsas.org

Site : www.sections.se-unsas.org/76

CAPD du 22 novembre 2016
Déclaration liminaire du SE-Unsa

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs

Comme chaque année, nous sommes réunis aujourd'hui afin d'examiner les promotions des enseignants du 1er degré du département. Depuis toujours, le SE-UNSA dénonce un système d'avancement profondément injuste et inéquitable. En effet, les 3 rythmes en vigueur, Grand-Choix pour les plus « méritants », Choix pour les « méritants » et Ancienneté pour les autres pouvaient engendrer un écart de 10 ans pour intégrer le 11ème échelon (soit plusieurs dizaines de milliers d'euros...) entre deux collègues ayant débuté leur carrière la même année. Avec la mise en œuvre des mesures Parcours Professionnels Carrière et Rémunération à la rentrée 2017, cet écart de 10 années se retrouve divisé par 5 puisqu'un maximum de 2 ans pourra désormais séparer ces 2 collègues avant l'accès au dernier échelon de la classe normale. Le SE-Unsa salue très clairement cette avancée à laquelle on peut ajouter l'accès pour tous à la Hors-Classe pour les collègues ayant déroulé une carrière complète ou encore l'augmentation des bornes indiciaires. C'est donc clairement une amélioration concrète en termes de rémunération pour tous les enseignants qui se profile à travers l'application de ces mesures. Certes, on peut toujours dire que cela n'est pas suffisant et que la France n'a pas encore rattrapé tout son retard en la matière par rapport aux autres pays de l'OCDE. Cependant, le SE-Unsa peine à comprendre la posture de certaines organisations syndicales qui affirment que refuser cette avancée maintenant permettra d'obtenir plus lors de négociations avec un prochain gouvernement. En effet, pour le SE-UNSA, en adoptant cette position, le risque serait grand pour plusieurs générations d'enseignantes et enseignants de se retrouver telle sœur Anne, à ne rien voir venir... D'ailleurs, l'actualité politique récente devrait en faire réfléchir plus d'un sur le chemin qui a été parcouru depuis plus de 4 ans maintenant sur le plan éducatif !

Le PPCR, c'est également une refonte de l'évaluation des enseignants avec la disparition d'un élément dont la subjectivité était également dénoncée par le SE-Unsa depuis de nombreuses années, à savoir la note. L'évaluation positive, tant vantée en ce qui concerne nos élèves, va donc enfin pouvoir s'appliquer aux enseignants qui, comme les élèves, devront donc en tirer un bénéfice professionnel. Nous souhaiterions savoir d'ailleurs sur ce sujet ce qui est envisagé par le corps des inspecteurs dans le cadre des mesures transitoires telles que les inspections qui se déroulent pendant cette année scolaire.

En effet, les inspections vont prendre une autre forme et devront être, pour tous, des moments d'échanges constructifs tant sur le plan pédagogique que pour la carrière des enseignant-e-s des écoles.

Pour autant, toutes les avancées évoquées précédemment se heurtent encore au ressenti de difficultés de nos collègues sur le terrain.

Multiplicité de réunions avec parfois un contrôle tatillon, convocations de dernière minute, mise en place pour le moins chaotique du LSUN devenu LSU...

La refondation apporte des changements en profondeur dans l'organisation et la pratique mais il ne faudrait pas qu'une mise en œuvre au pas de charge dont nombre d'enseignants peinent à saisir le sens n'aboutisse à une dérive bien connue du système éducatif français : une surenchère administrative déconnectée de la réalité du terrain.

Trop nombreux sont en effet les témoignages d'enseignants qui vivent mal le fait que bien faire son travail aujourd'hui signifie davantage passer du temps à cocher des cases dans des tableaux à l'occasion de concertations diverses au détriment de leur temps de préparation de classe qu'ils ont le sentiment de négliger.

Mettre la charrue avant les boeufs n'a jamais permis d'avancer. C'est pourquoi les enseignants ont besoin de temps. Du temps pour s'approprier les nouveaux programmes, du temps pour s'approprier sereinement le Livret Scolaire Unique une fois l'efficacité de celui-ci concrétisée: Madame la Ministre s'est d'ailleurs exprimée dans ce sens dans un courrier qu'elle a adressé au SE-Unsa dernièrement en écrivant (je cite) que l'utilisation de cet outil ne pouvait être imposée aux enseignants avant la fin de l'année scolaire.

En un mot, et avant que le ciel au dessus d'eux ne s'assombrisse, les enseignants sont avant tout des professionnels, ils ont besoin de travailler sereinement. Intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. C'est tout le sens de notre engagement et de l'action du SE-Unsa.